

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 05/04/2022

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Journée 09 & 10 AVRIL 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
10/04/2022	SENIORS	D 1	23430401	PLESSIS ROBINSON FC 2	MEUDON AS 1	2 CLUBS
10/04/2022	SENIORS	D1	23430398	VILLENEUVE LA GAREN 1	RACING CFF 2	2 CLUBS
10/04/2022	SENIORS	D2	23430498	CLICHY S/SEINE US 1	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS
10/04/2022	U 18	D1	23431200	STCLOUD FC 1	COLOMBIENNE FOOT 1	2 CLUBS
10/04/2022	U 18	D 2	23431574	ANTONY FOOT EVOLUTIO	PLESSIS ROBINSON FC 2	2 CLUBS
10/04/2022	U 18	D2	23431575	VILLE D'AVRAY	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
10/04/2022	U 18	D 3	23432192	VOLTAIRE CHATENAY 1	COURBEVOIE SPORTS 2	COURBEVOIE
10/04/2022	U 16	D 3	23433760	VILLENEUVE LA GAREN 1	VILLE D'AVRAY	2 CLUBS
10/04/2022	U 16	D3	23433759	PLESSIS ROBINSON FC 2	RUEIL MALMAISON FC 3	2 CLUBS
09/04/2022	U14	D2	23428902	ANTONY FOOT EVOLUTIO	BOULOGNE BIL AC 4	2 CLUBS

Journée du 07 & 10 AVRIL 2022

Date	Catégorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
07/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079708	CHATILLON FOOT SALLE 1	GENNEVILLIERS SOCCER1	2 CLUBS
08/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079705	HOMENMEN France 1	FC ASNIERES FUTSAL 1	2 CLUBS
09/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079704	NEUILLY FC 2	JABC 1	2 CLUBS
09/04/2022	U 17	FUTSAL	24205909	FC ASNIERES FUTSAL 1	SEVRES FUTSAL	FC ASNIERES
10/04/2022	SENIORS	FUTSAL	24079697	SEVRES FUTSAL	GENNEVILLIERS SOCCER1	2 CLUBS